Fédération Nationale FNAF Agroalimentaire et Forestière

LA FEDERATION COMMUNIQUE

APLD REBOND

TOUT BÉNEF POUR LES PATRONS

Plus de 200 milliards d'€ de fonds publics vont directement dans les poches des patrons chaque année. En permanence, ils cherchent de nouvelles sources pour amplifier leurs sacro saints profits. Dans ce registre, Macron et consorts continuent de leur servir la soupe.

Inspiré par le système du chômage partiel pour faire face à une situation exceptionnelle d'une durée relativement courte lors d'intempéries par exemple, l'activité partielle longue durée ou Apld est le nouveau « filon » trouvé par le patronat pour que tout ou partie des salaires soit financé par l'argent public. Au fil du temps, chaque évènement économique, social ou politique comme la grippe aviaire, le Covid, l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie, la guerre en Ukraine, les soi-disant menaces russes ou chinoises…, est prétexte pour assaillir les bureaux des ministères, gagner de nouvelles déréglementations et imposer des reculs sociaux. Ainsi le dernier en date inscrit dans la loi en avril dernier est nommé « Apld Rebond » !!!!

Il complète les mesures du chômage partiel, puis du chômage partiel tournant qui leur a permis de faire « trimer » une partie des salariés pendant que les autres étaient privés d'activité. Le patronat veut aller plus loin et faire prendre en charge les salaires par la collectivité. Leur idée est donc de l'inscrire dans les faits par des accords de branche, de groupe ou d'entreprise, pour ensuite le généraliser par la loi.

Plus le processus « rebondi », moins il y a de contrainte pour les patrons, les autorisations de l'administration sont de plus en plus allégées, les périodes d'application de plus en plus longues… La loi va jusqu'à prévoir qu'un patron qui aurait triché ne serait pas obligé de restituer les fonds publics escroqués. De plus, si un salarié mis en « Apld Rebond » rentre dans un parcours de formation professionnelle, il ne subira pas de perte de revenu, la part de salaire étant compensée par les fonds de la formation professionnelle. C'est toujours plus de fonds spoliés sur un budget déjà largement détourné.

Notre fédération s'y opposera partout. Il est hors de question que la masse salariale soit financée par la collectivité. Il faut en finir avec la logique mortifère du système capitaliste. Les richesses créées par les salariés doivent satisfaire leurs besoins, ceux de leur famille et le salaire socialisé.

Augmenter les salaires, porter le Smic à 2 400€, réduire le temps de travail sans perte de salaire à 32h par semaine, exiger la retraite à 60 ans pour tous, et à 55 ans à taux plein pour les travaux pénibles, défendre et reconquérir nos filières de production. Telles sont quelques-unes des revendications que nous défendons.

Montreuil,
Le 12 juin 2025

263 Rue de Paris – Case 428 – 93514 MONTREUIL – Tél : 01.55.82.84.45 – Fax : 01.48.51.57.49 – Email : fnaf@fnaf.cgt.fr